
Concours Généraux des Bons d'Armement.

Numéro d'inventaire : 1982.00351

Type de document : matériel didactique

Imprimeur : Imp. Jules Simon, Paris

Date de création : 1917 (vers)

Description : Feuille jaunie ayant été pliée en quatre.

Mesures : hauteur : 245 mm ; largeur : 180 mm

Notes : Série de trois sujets des concours généraux des bons d'armement. Le premier sujet s'adresse aux écoles primaires. Le deuxième sujet concerne les classes de 6e, 5e, 4e et 3e de l'enseignement secondaire. Le troisième sujet est destiné aux élèves de lycée et de classes post-bac. La date : "vers 1917" n'est pas certaine (elle figure dans le registre d'inventaire).

Mots-clés : Formation de la conscience nationale et patriotique

Préparation aux examens, recueils de sujets, annales et rapports de jury de concours
Histoire et mythologie

Filière : aucune

Niveau : Séquence de niveaux

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

CONCOURS GÉNÉRAUX

DES BONS D'ARMEMENT

SUJET 1

pour les Séries 1 et 2 ⁽¹⁾

Vous écrivez à un camarade et vous lui expliquez que la bravoure des combattants ne suffit pas à donner la victoire, mais qu'il est nécessaire de fournir à nos fantassins des mitrailleuses, à nos artilleurs des canons, à nos aviateurs des avions, à nos marins des navires. Pour cela, il faut beaucoup d'argent. Le devoir des Français est d'apporter cet argent à l'Etat. Dites à votre camarade comment on fournit à l'Etat l'argent dont il a besoin pour les fabrications de guerre.

(1) *Série 1* : Écoles primaires, cours moyen. — *Série 2* : Écoles primaires, cours supérieur (1^{re} et 2^e années) et scolarité prolongée.

SUJET 2

pour les Séries 3, 4, 5 ⁽²⁾

Un combattant, marin ou aviateur, raconte sa plus récente patrouille dans la mer du Nord ou au-dessus des territoires ennemis. Il explique comment les armes perfectionnées dont il dispose (avions modernes, mitrailleuses, torpilles, grenades sous-marines) lui permettent de remplir efficacement sa mission. Il conclut en invitant les non-combattants à faire eux aussi leur devoir en souscrivant aux Bons d'Armement pour procurer à nos défenseurs les armes puissantes dont ils ont besoin.

(2) *Série 3* : 6^e et 5^e de l'enseignement secondaire ; cours préparatoires des E.P.S. et des E.P. ; 1^{re} année des E.P.S. et des C.C. — *Série 4* : E.P. et Cours professionnels. — *Série 5* : 4^e, 3^e secondaires ; 2^e et 3^e an. E.P.S. et C.C.

SUJET 3

pour les Séries 6 et 7 ⁽³⁾

Un journaliste, de retour de la zone des armées, où, piloté par un officier, il a pu visiter les travaux de défense (redoutes, fortins, réseaux, etc...) et admirer le matériel de guerre moderne et les magasins de munitions, écrit des impressions dans un article ou dans une lettre ou encore les expose dans une brève conférence. A la fin, il exprime le vœu que, pour assurer ces fabrications, les Français souscrivent en masse aux Bons d'Armement.

(3) *Série 6* : Écoles Nationales professionnelles et Écoles supérieures de Commerce. — *Série 7* : 2^e, 1^{re}, philo. mat. et classes prépar. au B.S.